

# Un monde, Une santé

## Recommandations pour mobiliser la puissance des paysages



Le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, qui doit être adopté par la **Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB)**, devrait jouer un rôle majeur dans la promotion de solutions visant à préserver et à utiliser durablement la biodiversité planétaire. Les chemins empruntés par ce cadre pour activer la coopération multilatérale afin de soutenir l'action nationale, garantir l'accès et le partage équitable des avantages découlant des ressources génétiques<sup>1</sup> favoriseront la résilience face aux défis croissants en matière d'environnement, de santé et de développement. En liaison avec la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), le cadre pour la biodiversité post-2020 a le potentiel de promouvoir l'approche « Une santé », qui reconnaît l'ensemble des liens entre la biodiversité et tous les aspects de la santé humaine, et lutte contre les facteurs communs de perte de biodiversité, de risques de maladies et de mauvaise santé. Les activités accompagnant le cadre mondial de la biodiversité post-2020 et la Décennie pour la restauration des écosystèmes sont des occasions pour la communauté du Forum mondial sur les paysages (GLF) de contribuer à renforcer ces cadres d'orientation. Lors de la **Conférence en ligne 2020 sur la biodiversité du GLF « Un monde, Une santé » (28-29 octobre 2020)**, le GLF a offert un espace aux acteurs de tous les secteurs pour étudier les rapports entre biodiversité et santé. Au cours de cet événement, la communauté GLF s'est réunie et a encouragé le monde à mobiliser la puissance des paysages pour un changement transformateur vers une plus grande inclusivité et durabilité.

La communauté GLF est composée de milliers de scientifiques, de spécialistes environnementaux, de décideurs, de peuples autochtones et de communautés locales (IPLC), de jeunes, du secteur financier, d'entreprises privées et du grand public, issus de 7 400 organisations et de 185 pays participant aux activités du GLF. Ce réseau puissant contribuera avec succès à la mise en œuvre du plan d'action en faveur de la biodiversité, au suivi des progrès des efforts de restauration mondiaux, et au maintien de l'élan donné à l'acquisition de connaissances sur les liens entre biodiversité et santé.

1 L'accès aux ressources génétiques et le partage équitable font référence à la manière dont il peut être accédé à des ressources génétiques, ainsi qu'à la manière dont les utilisateurs et fournisseurs peuvent se mettre d'accord sur le partage juste et équitable des avantages susceptibles de résulter de leur utilisation. L'article 15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) énonce les règles qui régissent l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages. Pour en savoir plus : <https://www.cbd.int/abs/infokit/revised/print/factsheet-abs-fr.pdf>

Reconnaissant le potentiel de **l'approche paysagère**<sup>2</sup> pour contribuer aux objectifs de biodiversité, le GLF et l'« Initiative Jeunesse et Paysages » (YIL) ont facilité la co-création de recommandations politiques pour la biodiversité. Ce rapport compile les points de vue de la communauté GLF tels que présentés pendant les sessions de la **Conférence numérique sur la biodiversité du GLF**, ainsi que les contributions des organisations partenaires et de jeunesse. Afin de garantir la pleine inclusion d'une justice intra et intergénérationnelle dans le résultat final, les étapes de rédaction et de synthèse ont été codirigées par le GLF, YIL et des délégués représentant 26 organisations de jeunesse. Les jeunes délégués ont co-rédigé une lettre ouverte sur les besoins de la jeunesse de la part de la communauté internationale dans la poursuite des objectifs de biodiversité et de restauration pour atteindre les objectifs de biodiversité post-2020, réaliser **l'Agenda 2030 pour le développement durable**, et concrétiser la **Vision 2050 de la CDB qui est de « Vivre en harmonie avec la nature »**.

### PRINCIPAUX MESSAGES DU RAPPORT SUR LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Pour soutenir le changement transformateur vers une vie en harmonie avec la nature, la communauté GLF a identifié des changements de paradigme nécessaires dans cinq domaines du développement durable : l'intégration des approches paysagères et « Une santé » dans toutes les politiques et actions sectorielles ; la mobilisation de fonds pour soutenir les meilleures pratiques pour la biodiversité ; la décolonisation du langage, des savoirs et des actions de conservation et de restauration ; l'intégration de la justice environnementale et de l'équité intergénérationnelle dans toutes les politiques et actions sectorielles ; l'adoption d'un changement transformateur vers une action collective pour la biodiversité.

**Les recommandations ci-dessous représentent des appels à l'action de la communauté GLF qui peuvent soutenir les progrès vers les changements de paradigmes nécessaires. Les pistes d'accompagnement fournissent des exemples de thèmes prioritaires spécifiques, d'outils et de cadres qui peuvent soutenir la mise en œuvre.**

2 Les approches paysagères visent à fournir des outils et des concepts pour allouer et gérer des terres afin d'atteindre des objectifs sociaux, économiques et environnementaux dans des zones où l'agriculture, l'exploitation minière et d'autres utilisations productives des terres concurrencent les objectifs environnementaux et de biodiversité... Sayer et al. (2013) définissent « 10 principes sommaires pour soutenir la mise en œuvre d'une approche paysagère (...) mettant l'accent sur la gestion adaptative, la participation des parties prenantes, et des objectifs multiples ».

# SEPT RECOMMANDATIONS POUR MOBILISER LA PUISSANCE DES PAYSAGES

## 1. Inclure les perspectives de santé publique dans la gestion paysagère et écosystémique

Les crises climatiques et de perte de biodiversité doivent être traitées comme des questions de santé publique urgentes. De nombreux experts ont appelé à une collaboration plus étroite entre l'approche paysagère et « Une santé ». Les décideurs, scientifiques, communautés et praticiens doivent travailler avec les experts en santé publique, y compris les sachants traditionnels, à toutes les étapes des activités de gestion, de conservation et de restauration paysagère.

## 2. Transformer les structures financières pour la conservation et la restauration, particulièrement en réorientant les subventions, et en stimulant l'emploi des jeunes

Les gouvernements nationaux, en collaboration avec les gouvernements régionaux et locaux, le secteur privé, les institutions financières et la société civile, devraient : mettre l'accent sur des mesures économiques globales qui englobent des indicateurs plus complexes ; réattribuer les subventions antiécologiques en fonction des besoins des écosystèmes et des moyens de subsistance locaux ; promouvoir des infrastructures durables en matière d'approvisionnement, d'investissement et de chaîne d'approvisionnement ; et envisager des mesures de relance économique qui favorisent le renforcement des capacités des jeunes et l'emploi dans le domaine de la conservation et de la restauration à grande échelle.

## 3. Permettre aux communautés de s'approprier les structures décisionnelles et les flux de ressources

Des mesures plus fortes sont nécessaires pour promouvoir l'appropriation par les communautés des mécanismes de financement et des systèmes alimentaires, ainsi que pour assurer une plus grande participation dans les chaînes de valeur. Les domaines prioritaires comprennent notamment : l'engagement avec le nombre croissant de réseaux paysagers pour s'appuyer sur les initiatives locales, le renforcement des capacités et l'encadrement du soutien aux entreprises communautaires et jeunes professionnels pour l'emploi, et la construction d'infrastructures locales de transformation et de distribution destinées à raccourcir les chaînes de valeur.

## 4. S'engager à soutenir et participer à des plateformes inclusives de partage de connaissances

Les plateformes facilitant les collaborations intersectorielles mondiales, régionales et nationales, ainsi que le renforcement de la confiance peuvent générer et maintenir un soutien politique pour atteindre les objectifs de restauration et de biodiversité. Les plateformes devraient s'efforcer de mettre en place une gouvernance décentralisée qui s'étend aux secteurs, régions et niveaux de gouvernance, et qui comprend une expertise représentant l'ensemble des besoins des parties prenantes, en particulier les savoirs des IPLC, des femmes et des jeunes.

## 5. Promouvoir l'application d'approches axées sur les droits dans le développement durable et le respect des droits humains

Les approches du développement durable axées sur les droits humains peuvent contribuer à clarifier la manière dont les décideurs font respecter les droits, notamment en garantissant que la participation des détenteurs de droits est significative et que le consentement libre, informé et préalable (CLIP) est correctement obtenu. Dans les cadres internationaux, les droits spécifiques des IPLC à traiter comprennent notamment le régime foncier, l'officialisation des droits coutumiers (lorsque cela est possible), le droit de produire et de décider en matière d'aménagement du territoire dans le cadre de mesures de conservation et de restauration.

## 6. Amplifier les initiatives et réussites locales, plutôt que d'imposer des solutions descendantes

L'amplification des initiatives gérées au niveau local permet de s'attaquer aux problèmes environnementaux locaux et de relever les défis mondiaux. Le renforcement des capacités des chercheurs et conteurs autochtones locaux et jeunes, peut favoriser la préservation des savoirs écologiques essentiels. Les outils d'apprentissage intra et intercommunautaires peuvent contribuer à renforcer les capacités tout en favorisant l'appropriation par les communautés des solutions, mesures et actions.

## 7. Soutenir les communautés les plus concernées par les crises du climat, de la santé et de la biodiversité à s'approprier le discours sur le développement

Les communautés risquent souvent de perdre possession de paradigmes dans lesquels elles ont des enjeux élevés, comme les « solutions fondées sur la nature ». L'espace dans les forums internationaux empêche la cooptation de ces concepts aux dépens des communautés, comme par exemple via l'écoblanchiment. Grâce à une approche paysagère, les concepts, besoins et débats locaux peuvent être intégrés aux niveaux décisionnels régional, national et international.

Rédigé par :



Corrigé par :



illustration : Josie Ford, studiojojo.co

### Forum mondial sur les paysages

Touchant près d'un milliard de personnes dans le monde et bénéficiant du soutien de ses fondateurs, à savoir la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), le Forum Mondial sur les paysages est bien placé pour faciliter et aider à orienter ces discussions et à partager les connaissances dans des espaces numériques interactifs, ouvrant la voie aux conférences d'aujourd'hui et de demain.

**Membres fondateurs :** CIAT, CIFOR, CIRAD, Climate Focus, Conservation International, Crop Trust, EcoAgriculture Partners, EFI, Evergreen Agriculture, FSC, GEF, GIZ, ICIMOD, IFOAM - Organics International, ILRI, INBAR, IPMG, IUFRO, Rainforest Alliance, Rare, RRI, SAN, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Wageningen Centre for Development Innovation (faisant partie de Wageningen University & Research), WFO, World Agroforestry, Groupe de la Banque mondiale, WRI, WWF International, Youth in Landscapes Initiative